

MAIRIE DE TOURNEMIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION : 30 novembre 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : 11

PRESENTS : M. RIVIER : maire, M. DESVEAUX : adjoint, M. CLOIX, M. GOUTTE, M. ROHI, M. MONTEILLET, Mme HOMMET, M.HERAN: conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : M. ROCHETTE, Mme CALVET (procuration Mme HOMMET), Mme CRISTOL

SECRETAIRE DE SEANCE : M. CLOIX

DEBUT DE LA SEANCE : 18H42

- Validation du compte rendu du dernier conseil municipal du 29 octobre 2018 à l'unanimité des membres présents.

➤ Logements au-dessus de la mairie, convention avec Sud Massif Central Habitat

Les locataires se plaignent que les logements ne sont pas isolés (menuiseries, infiltrations, froid, coût électrique très important). Il ne reste plus qu'un seul locataire sur trois et la commune va devoir régler les loyers des logements vides.

Il reste encore 9 ans de bail.

Le maire prendra contact avec SMC habitat pour négocier le rachat des logements par la municipalité ou l'échange contre des terrains constructibles.

➤ Décision modificative Budget communal

Afin de passer les écritures comptable pour l'emprunt réaménagé du CANMP, il manque des crédits sur les comptes 1641 en dépense d'investissement 543 229.39€ et au 668 en dépense de fonctionnement pour 27 252€ La trésorière étudie le problème car il n'y a pas assez de crédit en fonctionnement.

Délibération en attente de l'avis de Mme la trésorière.

➤ Emprunt Dexia réaménagé

PRÊT DEXIA ACQUISITION MAISON MAZERAN 2003

	MONTANT	TAUX	DUREE	INTERETS	ECHEANCE	MONTANT TOTAL REMBOURSE
PRÊT INITIAL	152 449.02 €	5.55%	35 ANS	197 055.21 €	9 965.69€/AN	349 504.23 €
PRÊT A CE JOUR	115 217.88 €	5.55%	19 ANS	74 130.23 €	9 965.69€/AN	189 348.11 €
PRÊT REFINANCE 1	157 217.88 €	2.13%	8 ANS	14 192.36 €	5 356.57€/TRIM	171 410.24 €
PRÊT REFINANCE 2	157 217.88 €	2.18%	11 ANS	19 774.08 €	3 977.09€/TRIM	174 991.96 €
PRÊT REMBOURSE TOTALEMENT	115 217.88 €			60 389.26 €		175 607.14 €
115 217.88€ + (60 389.26€-18 389.26)						
Peut encore être négocié						

Les propositions n'apportant aucun avantage financier, il est décidé de poursuivre le même échéancier.

➤ **Contrat électricité des bâtiments et de l'éclairage public**

La municipalité envisage de souscrire auprès de la société ENGIE qui s'avère proposer des tarifs plus attractifs.

➤ **Affaire judiciaire Ousset/Commune de Tournemire**

Le tribunal administratif de Toulouse a condamné la commune de Tournemire :

- à réparer le mur de soutènement du chemin des Vignes dans un délai de quatre mois à compter de la notification du jugement,
- de : soit déblayer le terrain de Mr Ousset ou lui verser la somme de 1100€
- de verser à M Ousset 500€
- de verser à Mr Ousset 1000€

Mr le Maire propose de régler les 2 600€ et d'écrire à Mr Ousset en lui informant que les travaux de réparation du mur seront budgétisés pour 2019-2020 au vu des travaux importants à réaliser par la commune.

...9..... voix pour,0.....voix contre,0.....abstention

➤ **Délibération subventions aux associations des parents d'élèves**

L'APE demande une subvention à la mairie pour l'année scolaire 2018 2019 afin de maintenir les sorties, les cadeaux de Noël, les interventions et l'achat du matériel dans le but d'améliorer l'environnement scolaire des enfants tout en favorisant leur épanouissement. Mr le Maire propose 300€ pour chaque association.

...9..... voix pour, ...0.....voix contre, ...0.....abstention

➤ **Photovoltaïque (voir présentation en Pj)**

Après présentation des divers scénarios, la municipalité étudiera la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques dans le courant du prochain exercice.

➤ **Jardins de la mairie**

Un jardin appartenant à la mairie et qui était exploité par un administré sera disponible à compter du 1^{er} janvier 2019. Il n'y avait pas de location ni aucun document de bail. Il semblerait que ce soit le seul jardin appartenant à la commune et qui faisait partie de l'ancienne poste Rue du Couvent à l'époque.

Il est décidé de le proposer à la location pour un montant symbolique, publicité en sera faite à la mairie.

➤ **Assurances**

Afin de réaliser des économies, des devis ont été sollicités auprès de plusieurs sociétés d'assurance. Après analyse des différentes propositions, le conseil municipal confirme son choix du SMAC.

QUESTIONS DIVERSES

✗ Agent: Demande de mise en disponibilité pour un an à compter de février 2019.

La municipalité envisage de faire réaliser certaines prestations par des sous-traitants.

✗ Les taxes Adour Garonne ont diminué grâce à la bonne gestion des réseaux d'eau et d'assainissement en effectuant des travaux de réparations depuis ces dernières années.

L'aide à la performance épuratoire a augmenté au vu du bon fonctionnement de la station d'épuration.

✗ Entreprise Ollano : Les bâtiments et le terrain sont à vendre, compte-tenu des divers investissements prévus dans les bâtiments communaux, la municipalité n'est pas intéressée.

✗ SPA Millau convention : Une proposition de convention payante pour l'accueil des animaux errants a été proposée à la commune et transmise à la communauté du St Affricain.

✗ Vœux du maire le dimanche 13 janvier et distribution panier gourmand au + de 80 ans entre Noël et le 31 décembre.

✗ Les travaux de réfection de la tuyauterie du château d'eau sont en cours de finition.

✗ Un site internet dédié à la commune est en cours d'étude pour 2019, il permettra de valoriser les richesses locales et de faire connaître les activités et services proposées sur notre territoire.

Fin de séance à 20h37